

La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société

The Precarious '80's: A Social Phenomenon in Development

La precaridad de los años ochenta, un fenómeno social en gestación en la sociedad

Claudine Offredi

Number 19 (59), Spring 1988

Repenser les solidarités étatiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034237ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034237ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Offredi, C. (1988). La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (19), 21–31.
<https://doi.org/10.7202/1034237ar>

Article abstract

Social transformations particular to this decade have engendered a number of changes in personal conduct which are not taken into account in traditional forms of poverty.

Precariousness represents a constant state of threat or risk which stems from deep-rooted destabilizing forces that riddle society.

Approaching this phenomenon from three different perspectives—ideology and myths, social networks and living habits, and culture—the author examines its main components. She reveals how precariousness is increasingly becoming an integral part of today's society. Although precariousness is a reality that is difficult to interpret, she manages nevertheless to portray for us a society both devoid and in search of direction.

La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société

C. Offredi

« Que la croissance à son tour faiblisse ou disparaisse, et la précarité se transforme en exclusion et marginalisation. Le processus de paupérisation jusqu'alors caché parce que des emplois précaires, non qualifiés, étaient créés au rythme de la croissance, se découvre en pleine lumière. Car le changement, la mobilité, la « restructuration », comme on dit maintenant, n'ont pas faibli pour autant. Notre société continue à se transformer, même si la croissance n'est plus au rendez-vous. »

Denis Clerc, « La pauvreté s'étend à la façon d'un cancer », Le Monde diplomatique, juillet 1985.

« Voici donc Coluche en Saint-François d'Assise, ou plutôt, pour rester dans ce siècle, en Abbé Pierre. "Un brave vieux, l'abbé Pierre, mais il se crève au boulot. Il a que Dieu pour l'aider. Moi, j'ai les médias, et je suis pas près de leur lâcher la chemise". »

D. Schneidermann, « Les restos du cœur », Le Monde, 7 novembre 1985.

Si c'est par une chronique journalistique que nous ouvrons le thème de la pauvreté et de la précarité, c'est pour dire de lui qu'il est d'abord situé historiquement dans les débats idéologiques et politiques et dans les faits sociaux

qui sont devant nous depuis le début de la décennie 1980. Débats idéologiques, politiques, économiques, sociaux, philosophiques dont, à vrai dire, nous ne savons a priori que penser, sinon que tout nous interpelle, figures et discours

qui se déploient dans la société : figures de résurgence d'une « grande pauvreté » (y en a-t-il une « petite » ?), remises à l'ordre du jour par le plan exceptionnel comportant des mesures d'urgence pour l'hiver 1984-1985 (que de-

22

vient la « grande pauvreté » (l'été ?), ou par les prises de position du rapport du Conseil économique et social de février 1987, sur les situations de « Grande Pauvreté et précarité économique et sociale ».

Ces figures ou ces images s'affichent, mais sont aussi confisquées par des discours — ceux du front uni de la catholicité et de l'État, ou du moins des institutions de solidarité — qui tentent de restaurer les « droits de l'homme » perdus ou accaparés, on ne sait par qui au juste.

Rajoutons à ces figures, à ces discours, une société qui se meut sur fond de crise ou de mutation, de désengagement de l'État, de dissolution de la citoyenneté, de perte des libertés, de droits légaux et sociaux qui s'usent (droit à l'emploi, à la consommation, au logement, à la protection sociale)...

Et pourtant, cette société n'en est pas à un paradoxe près : elle fait primer, défend la flexibilité de l'emploi, pour se préparer au changement, à la « grande transformation » ; elle se fraye un chemin de valeurs dites réalistes, en remplacement de modèles et de théories économiques éculés, entre une croissance réduite, un chômage incompressible et l'épuisement du fordisme...

Aussi éprouvons-nous le sentiment d'appartenir à un édifice social contrasté, qui « fuit par tous les bouts », qui échappe à la com-

préhension, voire qui s'épuise, qui s'effiloche mais... qui l'ignore : la machine sociale « tourne à vide », autrement dit elle ronronne sur des représentations d'elle-même qui sont en décalage par rapport à ce qu'elle devient lentement, par rapport à ce vers quoi elle s'achemine.

Alors ? Un « puits sans fond », la société ? Elle nous donne au contraire l'impression d'avoir atteint son plancher, au prix de métamorphoses, de tensions silencieuses qui la corrodent sans la révéler à elle-même. C'est au coeur de ces métamorphoses que nous situons notre interrogation sur la pauvreté et la précarité. L'un et l'autre de ces phénomènes « travaillent » conjointement et spécifiquement la société, car en même temps que celle-ci les expulse (à grands renforts de mesures préventives, correctrices, caritatives), la pauvreté et la précarité semblent imprimer un peu plus leurs marques dans le tissu atone de la société.

Cependant, l'observation de la pauvreté et de la précarité traduit quelque chose qui est de l'ordre de la « défaite de la pensée » sur la société et que viendrait traduire l'usage de ces mots ambigus et des réalités qu'ils reflètent. Or, ce qui paraît échapper à la pensée est au coeur d'une mutation dans et de la société (autrement dit de la crise et de la recomposition dans la crise).

Par rapport à cette mutation, la pauvreté et la précarité ne sont que des signes. Car ce qui est au centre de nos préoccupations ce ne sont pas tant les thèmes de la pauvreté et de la précarité que ce qu'ils disent sur la société contemporaine. Celle-ci, il faut bien le reconnaître, se cache derrière l'événementiel, se mure derrière les faux débats d'idées médiatiques, se replie derrière une connaissance d'elle-même qu'elle déclare volontiers insuffisante,

tant sur le plan de l'observation statistique que sur le plan sociologique. On ne retient de cette société que les états symptomatiques, c'est-à-dire les articulations qui ne se font plus entre la société civile et l'État (du moins ses institutions), entre le champ politique et la société.

Avant d'amorcer le champ des interrogations qui enserre, en même temps qu'il irrigue, le thème à l'étude, il nous faut restituer au lecteur une démarche intellectuelle (Offredi, 1987) qui a pris corps à la suite d'une dénonciation. Dénonciation d'un « état d'esprit » sinon d'une imposture intellectuelle prégnants depuis le début de la décennie 1980, tendant à porter un regard sur la société à travers ses pauvres, sans tentatives de discernement (sous couvert d'impossibilité statistique, de non-coordination institutionnelle) de la nature contemporaine des réalités de pauvreté. Comme si l'important n'était pas tellement de percevoir ce dont on discourt (la pauvreté), que de parler de nous à propos « d'elle », c'est-à-dire de resituer le rapport de tout un chacun — individualité — à la société collective.

Banalité historique, en quelque sorte, car la société s'est toujours parlé à elle-même, à travers ses pauvres, en livrant cet équilibre fragile, mouvant, entre l'exclusion et la normalité. Banalité en effet, si ce n'était qu'aujourd'hui la société ne cède pas grand-chose d'elle-même à travers ses pauvres. Entendons par là, et paradoxalement par rapport à ce que les pauvres donnent à voir (la détresse visible des situations d'urgence de nos derniers hivers) ou à entendre sur eux (par la voix des acteurs médiatiques et politiques), que le rapport de la société à la pauvreté s'invisibilise.

Nous signifions par ces termes le mécanisme de verrouillage de la pensée sur la société par l'in-

termédiaire de la pauvreté, ou le processus d'invisibilisation du rapport pauvreté-société. Car cette dernière, à grands renforts de médias dénonçant le « scandale de la pauvreté », se mure dans son silence, un silence insondable qui exprime la rupture de la représentation de la société par ses pauvres, la cassure d'un dialogue, la fermeture d'une société qui se bloque sur des images d'elle-même qui ne se réfléchissent plus : la « fonction-miroir » de la pauvreté s'est brisée. Car une distance s'est instaurée entre ce qui est dit sur la pauvreté et ce qui se profile en creux : le spectre de la précarité, ce phénomène social naissant, qui infiltre la société. Comment le caractériser ?

Lorsque l'on tente d'analyser l'émergence et la massification des formes de pauvreté-précarité apparues depuis le début de la décennie 1980, on est immédiatement confronté aux sens dévolus aux mots. Dès lors, il apparaît que le trait d'union entre pauvreté et précarité traduit l'ambiguïté d'une union qui n'a de réalité que celle qu'elle affiche et, de ce fait, révèle quelques problèmes définitionnels.

- Pourquoi ne pas employer le vocable pauvreté ? Le terme est-il à ce point marqué par l'usage courant, connoté idéologiquement, qu'il n'est plus à même de traduire le sens de ce que nous voulons relater ?
- La réapparition du phénomène de la pauvreté (après l'apparition du phénomène des marginalités dans les années 1970) est-elle une simple résurgence des figures du passé revêtues des habits neufs des « nouveaux pauvres » et mises en scène par le support médiatique ? Ou bien s'agit-il d'une figure sociale différente empruntant à la fois aux multiples représentations du passé et à celles du présent ?

- L'emploi du terme précarité est-il une substitution obéissant à la nécessité confuse de renouveler les mots pour traduire une perception différente de la pauvreté, ou bien s'agit-il de remplacer la notion de précarité ou de pauvreté afin de masquer, derrière le renouvellement des mots, les termes inchangés de la réflexion sur la pauvreté ?
- Enfin, la précarité, consacrée dans sa forme discursive, notamment par les termes officiels employés par G. Oheix, auteur du rapport du même nom publié en 1981, se trouve être par ailleurs très proche d'autres dénominations semi-officielles et officielles qui, toutes, en leur temps, voulaient exprimer, peu ou prou, la même idée : la marginalité, l'exclusion, la déviance, l'anormalité, la pauvreté, la nouvelle pauvreté, etc.

Les terminologies posent la question du jeu subtil des dissemblances et ressemblances entre les termes. Par ailleurs, ce jeu nous paraît constituer la clef de voûte permettant l'abord d'un phénomène que nous pressentons comme spécifique : la précarité. La notion de précarité nous semble devoir être approchée dans ses rapports limites avec la pauvreté, dont elle se distingue et à laquelle elle est fusionnée tout à la fois. Cela signifie que nous ne pouvons « jouer » un terme contre l'autre, occulter une terminologie pour en choisir une autre ou substituer un mot à l'autre en espérant que l'un éclaire un peu plus ou différemment le sens de nos propos. Au contraire, on entrevoit combien la complémentarité des deux termes, pauvreté et précarité, peut être riche d'une analyse renouvelée, à partir du moment où nous formulons le pari de réfléchir à l'ambiguïté de l'union, c'est-à-dire à la fécondité tant de l'éventuel rapport

de connivence entre pauvreté et précarité que de l'éventuelle dissociation des deux termes.

L'acceptation de l'ambiguïté de la coexistence des deux termes présuppose que cette dernière révèle une étape de la société, quant à ses représentations et à son traitement de la pauvreté. La recherche en soi suppose donc que l'on puisse regarder et analyser sur le plan méthodologique et théorique les rapports d'attraction-répulsion entre les deux objets, pauvreté et précarité. Cependant, très vite, il apparaît que les indicateurs retenus (augmentation des chômages, de l'endettement des ménages ou de la mobilité résidentielle), s'ils sont sans doute des paramètres de situations de précarité-pauvreté, ne permettent pas pour autant de déduire l'apparition d'un phénomène spécifique : la précarité. Tous ces paramètres représentent à coup sûr autant de « lieux de transit » des trajectoires de pauvreté ou de précarité, mais ils ne peuvent, ni pris individuellement, ni agrégés, rendre compte de la validité d'une hypothèse concernant l'émergence du phénomène de la précarité.

Que manque-t-il alors pour spécifier l'objet précarité ? Il est difficile, sinon erroné sur le plan méthodologique, d'établir la relation « précarité égale travail précaire » ou bien travail déqualifié, ou bien encore « précarité égale impayés de loyer » ou chômage. Par contre il nous semble qu'une des références communes à ces différents termes, du moins dans les représentations et perceptions immédiates que l'on peut s'en faire, est l'idée de *déstabilisation*.

La précarité a quelque chose à voir avec ce qui, dans les mouvements de la société, évoque l'idée de déstabilisation, de désajustement, de craquellement ou de fêlure : la croissance lente et inexorable du chômage et la crois-

24

sance des impayés de loyer ou de l'endettement des ménages représentent pour nous les signes parmi d'autres d'un rapport à l'emploi, au logement, à l'argent qui perd de sa permanence. La précarité évoque un passage silencieux de la société du sûr vers l'insûr, de la permanence vers le transitoire (ou l'éphémère), du stable vers l'instable. La précarité porte directement ou indirectement sur la logique d'un « ordre des choses » qui mute.

Cependant, ayant lié précarité et déstabilisation, il convient de préciser que ce qui a existé ou existe encore. D'où la nécessité, sur le plan de l'analyse théorique, de ne pas dissocier le travail de déstabilisation du lieu où il s'opère, c'est-à-dire du « dedans » de la société : dès lors, s'agissant de l'analyse de la précarité, c'est bien le rapport déstabilisation-intégration qu'il faut explorer, la précarité apparaissant comme le travail d'un processus continu de déstabilisation, de craquellement *dans* l'intégration. Ainsi, parler de la précarité, c'est se placer à l'endroit de ce passage, de cette étape équivoque entre un « ordre des choses » et un autre « ordre des choses ». Parler de l'équivoque, c'est suggérer la nature du passage combinant le changement à la continuité, la déstabilisation à l'intégration ou la faille et la « dissidence » à la normalité.

La société qui se précarise, ce sont des logiques qui s'effritent (telles celles du « bon » emploi ou de l'emploi « dû ») sans pour autant que des solutions de rechange réussissent à émerger ; c'est également l'étape ou le passage qui en reste à l'état de passage, tendant à se structurer en entité, en transitoire structuré. Un passage de la société qui tend à prendre du sens en soi et qui édifie ce sens sur la base d'une oscillation entre deux pôles limites : le pôle de la pauvreté (entendu avec toutes ses connotations de déviance, d'exclusion, d'anormalité, de marginalité) et le pôle de l'intégration (pris dans toutes ses références à la normalité, à l'inclusion, à l'ordre, etc.).

La précarité se dessine alors comme ce phénomène social se définissant dans un mouvement de va-et-vient entre ces deux pôles limites, identifié à la fois à l'un et l'autre pôle, indissociable d'une analyse en termes de pauvreté autant que d'une analyse en termes d'intégration ou de normalité.

Telles perspectives nous indiquent dès lors que la précarité doit se concevoir comme un phénomène social à la fois processus et objet et que la recherche sur le terrain doit accepter de ne pas dissocier l'état de précaire des processus de précarité. À ce point de la démarche de constitution de l'objet précarité, il est cependant urgent d'affronter l'une des caractéristiques, et non la moindre, de la précarité, à savoir son invisibilité.

Invisibilité d'un phénomène non parce qu'il est caché à la vue, mais parce qu'il échappe par nature à une lecture directe, du fait des types de rapports qu'il noue avec la société. La logique du « travail de la précarité », parce qu'elle s'inscrit au cœur même de la société (la normalité ou l'intégration) dans un jeu avec ses marges (la pauvreté, la marginalité, la

déviance), n'est pas directement perceptible : elle suppose le détour par l'analyse, le détour par le décodage de ce qui se situe paradoxalement aux frontières et au cœur même de la société, de ce qui « flirte » avec les frontières, les limites, et de ce qui transgresse tout en restant dans un certain « ordre des choses ».

Mais dire d'un phénomène qu'il est invisible, c'est courir le risque qu'il le reste et donc de ne pouvoir appréhender ni l'objet ni le processus. C'est prendre le risque également de créer ou de contribuer à créer un phénomène, parce qu'on le nomme. D'ailleurs, si nous repensons aux discours officiels réapparus sur la pauvreté-précarité au début des années 1980, n'avons-nous pas le sentiment du risque que représente pour notre démonstration le fait que ce soit le dispositif institutionnel à « vocation » de traitement des pauvres qui, en accolant pauvreté et précarité, en même temps qu'il nomme, crée également, de ce fait, l'objet ?

Aussi nous paraît-il important d'aborder la question de savoir en quoi le rapport société-institution influence naturellement la précarité, sa visibilité ou son invisibilité, et finalement dans quelle mesure la précarité n'existe que parce que les institutions l'ont un jour nommée. L'étude des dispositifs institutionnels à vocation de traitement des pauvres est tout indiquée pour esquisser des réponses à la question posée, même si d'emblée nous discernons quelques pièges définissant les limites autour desquelles nous nous disposons à rôder. La première limite est le risque du report sur l'institution de la gestion de l'ambiguïté de la notion de pauvreté-précarité. La seconde limite est le risque de percevoir à travers les institutions, soit uniquement des signes très lointains, expressions déformées du phénomène de la précarité, soit unique-

ment des signes n'exprimant rien d'autre que le miroir des signes de l'institution à elle-même.

Autrement dit, il semble nécessaire de prendre le risque de redécouvrir une grande évidence de notre temps : la rupture qui existe (jusqu'à un certain point) entre l'institutionnel et le social. Et cependant il faut prendre ce risque, pensons-nous, d'affronter les lieux de la production officielle des discours sur la pauvreté-précarité, lieux également des représentations des situations de pauvreté-précarité, de leur mise en scène-mise en acte. Il nous semble déceler, derrière les dérapages des politiques sociales quant à la gestion des situations de pauvreté-précarité, quelque chose ayant à voir avec l'émergence d'une réalité hybride, multiforme, en un mot dérangeante.

Se poser la question de l'existence de la précarité, c'est interroger l'entité d'un triple point de vue : celui des idéologies et des représentations de la précarité ; celui des espaces et pratiques de précarité ; celui de la culture du précaire.



Les idéologies et représentations de la précarité

Partant de l'idée selon laquelle la pauvreté « n'existerait pas » si elle ne connaissait des représentations idéologiques qui la « mettent en scène », il apparaît, à regarder se déployer le phénomène de la

précarité dans la société contemporaine, que seules quelques représentations dans un dire¹ littéraire, politique, institutionnel ou sociologique scellent une existence, réelle ou symbolique, du phénomène tel que nous le concevons dans sa contemporanéité. Certes, nombreux sont en fait les usages du mot précarité dans la littérature et dans les débats historiques, politiques, économiques et sociaux, passés ou contemporains. Mais la précarité, utilisée et conçue comme notion dans les débats récurrents ou contemporains qui jalonnent l'usage du terme, revêt trois sens complémentaires, exprimant une analyse tout entière inféodée à celle de la pauvreté.

- La précarité, tout d'abord, traduit en effet le changement de la signification sociale de la pauvreté et apparaît comme un phénomène venant se greffer, s'ajouter ou se substituer à la pauvreté, selon les analyses. Glissement sémantique, donc, dans les termes employés, pour exprimer un rapport de la société à sa pauvreté qui se modifie.
- La précarité dépeint également l'aspect de fragilisation d'itinéraires « en équilibre » à l'occasion d'une crise ou d'une mutation de la société. Elle évoque alors des ruptures ou aléas qui surviennent dans des itinéraires jusque-là préservés.
- La précarité enfin, de façon plus générale, est relative à la menace ou au « risque perpétuel d'appauvrissement de catégories nouvelles de population, dans une société caractérisée par son lien de dépendance accrue à la consommation »² ou à la « contrainte d'achat », comme dit Baudrillard.

Or, toute l'ampleur du phénomène de la précarité dans ses développements contemporains

n'est pas contenue dans sa seule ressemblance ou proximité avec les analyses en termes de pauvreté. Cela nous permet de formuler la double dimension de la précarité qui est aussi une hypothèse.

- La précarité n'est pas une création contemporaine, ni dans sa formulation ni dans l'analyse du rapport de la société à ses marges. En tant que telle, elle fait partie de « l'imaginaire du pauvre ».
- La précarité a une spécificité contemporaine à l'endroit où s'arrête son seul lien de parenté avec la pauvreté et où s'exprime sa double appartenance à la pauvreté (ou à ce qui constitue les marges de la société) et à la normalité sociale (ou à ce qui en constitue le centre). En tant que telle, elle fait partie d'un « imaginaire de la précarité » en gestation dans les représentations.

Nul doute en effet que la précarité est amalgamée à la pauvreté dans les représentations contemporaines et passées, que ces représentations d'ailleurs soient de type politique, institutionnel, économique ou sociologique. Dans ce sens, la précarité n'a de représentations que celles qui sont véhiculées par les images de pauvreté dans la société ; aussi, l'imaginaire de la précarité, s'il existe, tend alors à être envahi, submergé, invisibilisé dans l'inconscient collectif par un référentiel très fort dans la société, le référentiel masque de la pauvreté.

Cela ferait oublier — ou occulterait — le fait que la précarité, phénomène social latent dans la société, offre cependant, çà et là, des signes de son existence spécifique, images et représentations floues et ambiguës. Ces signes sont en effet ténus, en demi-teintes, peu visibles, et à divers titres nous devons nous contenter de signes qui se lisent en creux ; la

26 précarité, phénomène social et individuel, a cependant une identité propre :

- par des représentations institutionnalo-politiques qui, bien qu'ambiguës et oscillatoires, créent l'objet en l'invisibilisant. Deux éléments contribuent à ce mode de faire : la disqualification des outils des politiques sociales et la continuité des modes de représentation fusionnés de la pauvreté et de la précarité ;
- par des représentations (marginales dans la littérature sociologique, politique et économique contemporaine) dans lesquelles affleure quelque chose qui est de l'ordre des craquellements dans la société, du sentiment d'insécurité, de la face sombre et cachée de la crise, des impasses.

Dispositif institutionnel de traitement des pauvres et représentations de la précarité

Puisqu'on ne réussit pas à retenir du phénomène de la précarité autre chose que des symptômes et signes déroutants (augmentation du nombre des usagers, démarches « différentes » faites aux institutions et changement du type de clientèle), un « bricolage » s'instaure qui consiste à utiliser des techniques et outils institutionnels dans un ordre interchangeable. Cet état de fait porte sur ce

que nous appelons la disqualification des outils des politiques sociales, laquelle a trait à une certaine équivalence des outils de la protection sociale, conçus pour la plupart pour être spécialisés.

Que constate-t-on ? Des dérapages dans les affectations : des secours CAF vont à des populations relevant de l'ASSEDIC, des secours extra-légaux servent à éponger des dettes de loyer, etc. La panoplie d'aides qui est développée n'a plus pour but, semble-t-il, d'affecter la prestation « juste » au groupe catégoriel ciblé et correspondant aux critères de la prestation. L'éclatement dû à la précarité se traduit par l'éclatement de tout critère de ciblage et des catégories. La pratique supplante l'histoire de la codification administrative : il faut affecter la prestation, quelle qu'elle soit, là où le réclame une situation d'urgence (l'urgence étant entendue comme les situations « nouvelles » qui débordent du cadre de la protection sociale).

Cette disqualification des outils de politique sociale à voir émerger et, en conséquence, à permettre d'imaginer les modes de traitement idoines des situations de précarité constituées, trouve une explication ponctuelle dans la continuité des modes de balisage politico-institutionnels, c'est-à-dire dans la continuité des représentations assimilées et ambiguës de la précarité et de la pauvreté. Les acteurs politico-institutionnels (et les outils qui leur correspondent) ne sont à l'aise, en effet, que dans ce pour quoi ils se sont constitués historiquement et sédimentés dans leurs modes de réponse (faire disparaître, éduquer, corriger, dénoncer, soigner, prévenir, etc.).

C'est pour ces « modes de faire » qu'ils produisent de l'existant administratif et des référents institutionnels et qu'ils balisent un champ de représentations.

Par ailleurs, ces acteurs ont pouvoir de créer un « réel » ; la question concernant la précarité est alors de savoir pourquoi, comment, les institutions ne réussissent pas à stigmatiser un phénomène qui présente des signes perceptibles. Cependant, ne stigmatisant pas, ne désignant pas, ces institutions ne sont pas neutres : les signes, en effet, ne leur échappent pas et, sans règle aucune, elles tentent de s'ajuster, de rattraper dans les mailles du filet ce qui échappe aux « trous » grandissants de la protection sociale. Aux désajustements des précaires correspondent des prestations désajustées que le mode d'attribution rend équivalentes. Car, ironie du phénomène de la précarité (même s'il est à peine perceptible ou occulté), l'un des signes de son existence est aussi le fait que les institutions, en le contournant, montrent qu'elles l'abordent néanmoins. Autrement dit, les acteurs institutionnels, en contournant l'objet, contribuent paradoxalement à le créer, en même temps qu'ils l'invisibilisent.

Le discours politique contemporain et sa mise en acte depuis le début de la décennie 1980 suggèrent bien cette mise à distance du phénomène de la précarité, faite de négation de la pertinence et de la spécificité de la précarité par rapport à la pauvreté, et du déplacement des représentations éventuelles de la précarité sur la pauvreté. Cela étant dit, il ne nous paraît pas étonnant que le mode d'accrochage des représentations de la précarité par l'univers institutionnalo-politique ne s'établisse que sur l'ambiguïté et l'équivoque du lien à la pauvreté, compte tenu du fait que le phénomène de précarité ne fait qu'émerger dans les diverses représentations qui émanent de la société civile. Car, si l'objet précarité est à peine investi parmi les images contrastées, chaotiques, que la so-

ciété civile se donne d'elle-même — exprimant la conscience diffuse des mécanismes de dérégulation-déstabilisation dans la crise —, quel mode « d'accrochage », en effet, peut-on espérer du phénomène, par les politiques et les institutions ?

Les unes comme les autres ignorent comment, à partir d'un objet non désigné, non codé, non constitué et représenté dans la société civile, construire un objet politique : transgresser par la catégorisation un « réel » ou un objet, certes ; mais en imaginer, en créer un, certainement pas.

Des représentations marginales où l'on pressent des déstabilisations

Nous devons, à cet égard, évoquer un « état d'esprit » d'une partie de la littérature sociologique contemporaine, qui aborde la société en termes de dérégulation, de désajustement, et avec quelque défiance quant aux stéréotypes analytiques traditionnels.

F. Dubet (1987), à propos des conduites marginales et violentes de la jeunesse délinquante, montre combien l'analyse ne relève plus d'explications en termes de marginalité type : celle des « gangs de 1930 », celle des bandes des années 1950-1970, ou celle des jeunes des années 1970, identifiée à une crise politique et culturelle. Nous retenons, parce que voisines de notre objet, ses définitions d'une jeunesse délinquante peu visible (« les jeunes de la galère sont comme les autres » écrit-il, p. 12), développant le sentiment d'insécurité, expérience de vie des jeunes (Dubet parle, p. 9, de « descriptions d'une expérience qui paraît ne plus avoir de sens »).

Aucun terrain connu d'analyse ne semble pouvoir satisfaire l'exigence de l'analyse de cette jeunesse contemporaine : que ce soit le terrain des problèmes du travail en termes de refus de ce dernier

ou de rationalisation des stratégies de survie devant l'absence d'emploi (« on ne rencontre ni le désespoir des chômeurs de Marienthal, ni les rêves utopiques de la contre-culture » note Dubet, p. 12), que ce soit le terrain de la pauvreté dont la « galère » fait partie sans en être complètement (la galère n'est pas réductible à des formes d'exclusion et cependant elle appartient à une problématique des « classes dangereuses »), que ce soient, enfin, les analyses en termes de dilution des rapports sociaux, aucun de ces terrains d'analyse ne saurait rendre compte, à lui seul, d'un phénomène que l'auteur dit être latent dans la société et qui procède de banlieues rouges qui s'effilochent, de modes de régulation qui se défont, de l'absence de mouvement social et de conscience de classe et d'un « processus de sortie d'un mode d'action et d'intégration, et (de) l'impossibilité d'en construire de nouveaux » (p. 24).

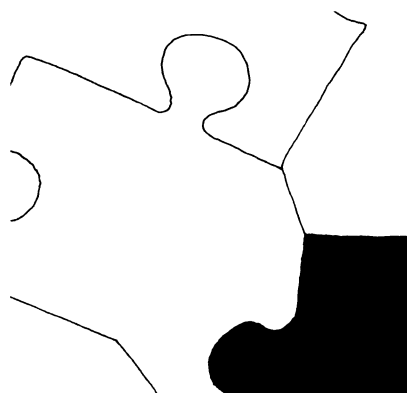
Cette « logique de la galère » n'est pas sans rappeler le « climat social » d'où émergent nos propres analyses sur la précarité, représentations de paradigmes qui se défont, celui de l'emploi, celui de la protection sociale, représentations d'un transitoire, la précarité, qui a tendance à exister en tant que tel.

On voit émerger, également, dans d'autres analyses contemporaines (Cingolani, 1983 et 1986), cette représentation d'une société qui vacille, autant que vacille d'ailleurs l'identité des individus qui la composent. Ces différentes représentations nous paraissent contribuer à élaborer l'idée d'un imaginaire de la précarité et du précaire en gestation dans la société. On pressent, à travers ces représentations, non seulement le flou des cadres analytiques, mais aussi — l'un n'étant que le symbole de l'autre — l'imprécision des images qui se bousculent sur fond de crise et des identités qui paraissent se dessiner et se forger entre les repères

analytiques du marginal³, d'une part dans l'histoire des sociétés, de la société transitoire (Gannon, 1971 : 176-189) ou de la société éphémère, et d'autre part dans les repères de l'exclusion, de la pauvreté.

Deux points interrogatifs supplémentaires peuvent nous aider à « étayer » notre propre représentation de cet imaginaire de la précarité : les pratiques et les espaces de précarité, et la « culture » de précarité.

27



Les pratiques et les espaces de précarité

En fait de pratiques collectives, le précaire n'en connaît pas, semble-t-il, au sens de celle qui est envisagée pour la pauvreté, c'est-à-dire qui s'exerce sur des espaces spécifiques, que l'histoire narrée ou écrite aurait permis de fixer. Non pas qu'il n'y ait pas ce que l'on pourrait appeler une socialisation de la précarité, qui s'inscrirait sur des espaces, territoires qui se marginalisent et perdent de leur permanence. À ce titre, l'étude de P. Maclouf portant sur Saint-Quentin, « une ville à la dérive », évoque bien cet aspect de la socialisation de la précarité qui s'inscrit dans la dislocation d'un tissu social, qui renvoie à la « déstabilisation des logiques de l'action collective », au « désarçonnement du réseau institutionnel local » et à ce qu'il n'ose pas aborder, sauf par signes, une marginalisation de masse.

Mais la socialisation (obligée) de la précarité sur un espace-territoire n'en fait pas forcément un lieu de pratique de la précarité, un lieu d'ancrage d'un imaginaire et d'un réel, à même de faire naître le sentiment de « l'être précaire », du « vécu de précaire ». Il semblerait que l'on puisse, dans un élan comparatif rapide, et surtout dans une volonté de revenir en « terres connues », assimiler ce qui est pressenti de la difficulté de l'ancrage territorial de la précarité, au rapport du marginal américain à la société des années 1970 qui est la sienne, « société du transitoire », « société temporaire » décrite par Thomas M. Gannon⁴.

Or cette société, dont est imprégnée l'image du marginal, est une société de la mobilité, certes, du transitoire, certes, mais aussi du changement dans la croissance. La société contemporaine, société de la précarité, est une société en mutation, mobile, mais une société qui change dans la crise, qui se désajuste, et de façon pouvant paraître erratique, qui perd de sa permanence, de sa stabilité, de son sens. Aussi ne retiendrons-nous de l'assimilation du précaire au marginal qu'un des aspects du décalque, c'est-à-dire l'analyse qui situe le précaire dans un état transitoire : nous dirons de ce dernier, concernant le précaire, qu'il tend à se structurer sur des bases tensionnelles entre la normalité dont il est

issu et l'exclusion vers laquelle il peut incliner.

Alors que le sentiment de pauvreté peut naître de cette comparaison que l'individu établit avec un passé de pratiques spécifiques, avec des références au passé structuré en des lieux qui génèrent une continuité dans l'être et l'avoir-été du groupe d'appartenance, le précaire, lui, n'étant nulle part situé en tant que groupe, ni en référence à un passé de précarité, ni dans la société d'aujourd'hui qui le constitue, est désajusté, éradiqué. À l'espace du pauvre, structuré et édifié, reconnu par le temps, peut correspondre une construction d'identité : l'identité collective et individuelle, univers de stigmates, de symboles, de représentations. À l'espace du précaire, mobile et discontinu, semble correspondre le paradoxe d'une identité construite sur du provisoire : « riche » de tous les attributs qui le situent dans la normalité, « pauvre » de toute identité de groupe, le précaire est seul, différent, éradiqué dans son rapport à l'espace. Chômeur à tel endroit, en rupture de paiement de loyer dans telle ville, ayant des charges de crédit à la consommation dans tel quartier, il se trouve en autant de lieux, d'aires socio-géographiques qui n'offrent que le sentiment du vide du rapport à l'espace, c'est-à-dire d'un espace qui ne « fait pas de sens », qui ne peut constituer un lieu de référence ou un lieu de saturation d'une identité précaire, d'un imaginaire de précarité.

Lieux, non pas espaces désinvestis, ce qui supposerait qu'ils aient été investis, mais espaces de transit, d'itinéraires de précarité singuliers dans une société qui se désarticule.

Nous n'armerons pas le bras de la « crise des solidarités », bien que sans doute la précarité en soit une des composantes, à propos de laquelle il serait difficile, d'ail-

leurs, de dire si elle en est la cause ou l'effet. Nous lui préférons la thèse de P. Bourdieu à propos du « voisinage social, lieu de la dernière différence, qui a toutes les chances d'être aussi le point de la plus grande tension », afin d'étayer un discours sur la précarité dans son rapport au transitoire, qui s'appuie sur la différence, le sentiment diffus de ce qui n'est pas « nous » ou de ce qui n'est plus « nous ».

Cette distance d'avec les lieux, espaces dans lesquels cependant s'expriment des tensions collectives et individuelles à la précarité — ce que nous traduisons par la socialisation de la précarité —, institue une spécificité de la précarité. C'est dans le décrochage de la problématique en termes de précarité dans son rapport à l'espace que se lit le mieux la dimension individuelle, singulière du phénomène. Sans doute faut-il établir des ponts entre cette dimension singulière de la précarité et les conduites de repli sur soi, les tendances à l'autonomie décrites, soit à propos du travail, soit à propos du rapport à la communauté, voire du rapport de soi à soi.

Nous pensons cependant que les images, représentations d'une précarité tour à tour issue et victime de la clôture des rapports interindividuels, y compris sur un espace (images contemporaines des sociétés closes et des solidarités mutilées), sont celles d'un phénomène qui se construit sur les ruines des édifices de la société, édifice du paradigme de l'emploi, édifice de l'État providence, édifice de la citoyenneté et des droits qui y sont rattachés.

Le précaire, individu du « non-lieu », est, on commence à le percevoir, condamné à errer entre plusieurs imaginaires : celui de la pauvreté (centré sur l'exclusion et sur un « en-dehors » du fonctionnement « normal » de la société), celui de la marginalité (caractérisé par le transitoire), celui de la nor-

malité (dont on retiendra l'aspect de conformité). Dire du précaire qu'il procède de plusieurs univers n'est pas lui nier le droit à une identité, à l'existence comme entité-phénomène spécifique dans la société, avec tous les signes qui lui sont symboliquement rattachés, dont notamment la culture.



La culture du précaire

La spécificité de la culture du précaire, c'est l'impossibilité de lui attribuer une culture : le précaire est l'homme de « l'entre-deux », l'homme de l'appartenance à des univers culturels contrastés.

La question est alors de savoir si, de la pluri-appartenance, émergent des éléments d'une culture de la précarité. Nous entendons cette dernière avec les réserves que nous émettons à propos de la pauvreté, c'est-à-dire que, plutôt que de parler de culture du pauvre, nous l'abordons en termes de production d'un mode identitaire s'élaborant dans les marges de la société.

Au fond, la question revient à se demander qui sont les précaires, quelle identité ils ont et, s'il y a une production de l'entité précaire, à partir de quel univers, celui des marges, celui du centre, elle s'élabore.

La réponse proposée revêt deux dimensions : la précarité est l'univers des déstabilisations, c'est-à-dire l'univers de « l'entre-deux » qui émane de la superposition d'univers temporels et d'uni-

vers culturels. Le précaire tire son identité, un peu tel « l'hybride culturel », le « marginal man » de J.R. Park (sans toutefois pouvoir être confondu avec ce dernier, qui fait référence à des univers ethniques et raciaux), de sa double appartenance à l'univers de la normalité et à l'univers de la pauvreté et de sa tension entre les deux. À la frange de la normalité ou bien à la limite « du dedans » de la société, il est intégré, normal, mais aux confins de cette intégration. Car le précaire, invisibilisé dans l'anonymat de la conformité, s'il en a acquis les habitudes, les pratiques, s'il a les signes de son milieu d'appartenance d'origine, n'en reste pas moins « de guingois » dans cet univers. Car être aux confins de la normalité, c'est avoir à la fois un pied en dedans (la conformité aux codes, normes, règles en vigueur dans la société) et un pied dehors. Ainsi, le précaire est dans la normalité, il est la normalité. Il en est aussi la tension, il est la normalité qui se délite.

Nous reprendrons volontiers ce que dit Y. Barel dans un texte intitulé « La dissidence sociale », à propos des « marginaux invisibles » : « Il ne s'agit pas de marginaux simulant la normalité et l'intégration, il s'agit volontiers de gens intégrés et normaux, dont la marginalité reste potentielle et ne s'actualise qu'à l'occasion d'un événement exceptionnel (...) quelque part sous cette intégration ou à côté d'elle, un travail s'accomplit qui, lui, est de l'ordre de la marginalisation » (p. 19). Reprenant ces éléments de façon un peu rapide nous évoquerons la précarité comme la déviance ou la marginalité à l'état potentiel, dans l'ordre de l'intégration.

Il faut rajouter à cet univers culturel, moral, psychologique dont fait partie le précaire l'univers temporel, qui redouble et renforce le premier. C'est l'univers du passé du précaire, qui est aussi celui du

passé d'une société dont la normalité, au présent, se délite, se défait. Le précaire est issu d'un univers qui fonctionne sur des repères, des codes, des normes qui « battent de l'aile ». Le précaire est pris dans les mailles d'une normalité qui l'auto-référence de façon double et contradictoire :

- c'est la référence possible pour le précaire à des représentations « traditionnelles » du modèle de l'intégration sociale, permanentes, sécurisantes, stables, valorisant les rapports à l'argent, au travail, au pouvoir dans une société qui, parce qu'inégalitaire, comporte ses règles, ses droits et ses devoirs ;
- c'est la référence, pour le moins contrastée, au flou des valeurs, aux rapports à l'argent, au pouvoir, au travail qui tendent à ne plus situer les individus dans la société ; en d'autres termes, la référence aux formes de désajustement, de désinvestissement « dans une conjoncture de suppression de la production de sens social » (Barel, 1984 : 20).

La référence à l'univers de la normalité, qui contribue à camper en partie un portrait de précaire, suppose donc que ne soit pas occultée la superposition de l'univers culturel et de l'univers temporel. Introduisant les dimensions du passé et du présent de l'univers de la normalité, l'idée se fait jour d'un phénomène — la précarité —, expression à la fois d'un état latent de potentialité dans la normalité (c'est l'idée de la fêlure, de la dissidence, de la faille de précarisation inhérentes à tout individu) et d'une tension-torsion de la normalité sur et en elle-même nous conduisant à ces hypothèses :

- la normalité sert de cache à une déstabilisation identitaire du précaire ;
- la précarité est la normalité qui se défait ;

— la logique de production de la normalité change ou est en « travail continu sur elle-même », sous l'influence de la logique de production de la précarité. De là à dire que les individus précaires dans la société contribuent à forger une société précaire ou précaire, il n'y a qu'un pas, que nous franchirons dans la suite de notre propos, avec les nuances nécessaires qui nous semblent devoir être émises à propos d'un terrain pour le moins mouvant.

Mais le précaire, autre univers d'appartenance vers lequel il est en tension, se situe également à la frange, à la frontière de la pauvreté, considérée comme système d'exclusion. De cet univers des stigmates, des déviances à l'ordre, des symboles négatifs, le précaire révélé, extrait de son milieu culturel d'appartenance, ne retire que la peur, l'insécurité de la dépendance, de l'exclusion. Car le précaire, s'il est désajusté, *peut* devenir pauvre. Certes, la pauvreté que le précaire peut rejoindre par un processus de détérioration inaugurant une carrière de pauvre n'est sans doute pas celle que l'on appelle communément pauvreté traditionnelle. S'il n'y a pas de fusion complète entre l'identité du précaire et celle du pauvre, la juxtaposition crée une production spécifique de pauvreté dans la société qui a toute chance de consti-

tuer à son tour son univers de stigmates, de symboles.

Aussi retiendrons-nous, de la tension du précaire vers cet univers de la pauvreté, quelques propositions.

- Le précaire révélé n'est pas pauvre : il est le déserteur du continent de la normalité en tension vers le continent de la pauvreté.
- La précarité est l'expression latente, dans la société, d'une logique de production de la pauvreté qui change.
- Le précaire et le pauvre ne fusionnent pas leurs univers d'appartenance, ils les conjuguent.
- La pauvreté sert de cache à la déstabilisation identitaire du précaire, car il est plus facile de dire d'un précaire dont l'itinéraire se structure en caractéristiques de pauvres qu'il est un nouveau pauvre, que de dire qu'il est le produit d'une société qui se déstabilise.

De par son appartenance à cet univers de l'entre-deux, le précaire se retrouve en situation d'acculturation :

- Acculturation car, s'il appartient à la normalité et en provient, s'il conserve envers elle un sentiment d'appartenance, il sent confusément (ou ne sait pas⁵) qu'il en est le transfuge volontaire ou involontaire, le renégat ou le déviant dans la conformité du centre. D'ailleurs, on peut se demander, quant à cette dernière, si cette société « conforme » ou « normale » ne s'illusionne pas, ne se trompe pas elle-même, et sur elle-même, le lent et inexorable mécanisme de production de la précarité dans la société en étant, en même temps que le symbole, le signe avant-coureur.
- Acculturation car le précaire, s'il est l'exclu en tension, reste le désajusté, c'est-à-dire celui

qui, se rapprochant éventuellement des marges, ne fusionne pas pour autant avec ces dernières, dans un mécanisme d'identification-fusion de l'identité du précaire à l'identité du pauvre.

Aussi, s'il est un imaginaire du précaire qui se construit à partir de ce qui est déstabilisé, émanation d'un univers de l'entre-deux, alors cet imaginaire procède de la différence et de la ressemblance par rapport à la normalité et aux marges. L'esquisse d'une culture du précaire serait alors une culture hybride issue d'un « ailleurs » de la normalité, d'un « ailleurs » de la pauvreté et de l'éventuelle juxtaposition de ces deux « ailleurs ».

Formulation limite, certes, qui tient à cette difficulté de procurer une image figée du précaire, et que P. Cingolani résume fort bien en parlant, à propos des précaires qu'il analyse, de « la logique d'extraction, par laquelle les précaires ne disent plus « d'où ils viennent », mais ce dont ils ont dû se dégager, ce qu'ils ont dû fuir »⁶. Nous rajouterons à ce portrait du transfuge ou à cette « manière de n'être point fidèle à ses origines » que les précaires ont aussi, et plus, à se prémunir contre la logique d'attraction (vers la pauvreté-exclusion), par rapport à laquelle il se définissent aussi. Extraction-attraction, attirance-répulsion, ces couples expriment les tiraillements des précaires, ou les oscillations constitutives de l'univers de « l'entre-deux », qui expliquent aussi la difficulté d'imaginer cette identité culturelle du précaire dans la société. Le précaire n'est ni pauvre, ni normal, mais il est potentiellement l'un et l'autre.

La visibilité du précaire comme entité dans la société est d'autant plus faible qu'il incarne les ambiguïtés d'une société en panne de sens, en même temps qu'à la recherche d'un sens nouveau. La précarité, en effet, processus au

travail dans le coeur de la société ainsi que dans ses marges, bouscule la société, ou du moins l'interroge, en lui permettant à la fois de se délivrer des mythes passés (la croissance, par exemple, l'insertion par le travail, etc.) et de renaître à partir de ses décompositions.

En ce sens, si la précarité et le précaire sont, l'un processus d'acculturation, l'autre le sujet de l'acculturation, cela n'obère pas la thèse d'un imaginaire de la précarité en gestation. Autrement dit, pour rejoindre l'idée initiale, il nous semble pouvoir déceler l'apparition lente d'un imaginaire de la précarité dans la société, imaginaire *composite*, construit sur des *pratiques*, des *représentations*, des *espaces*, qui ne sont ni seulement ceux de la marginalité (au sens originel du terme), ni seulement ceux de la pauvreté, non plus que ceux de la normalité.

Imaginaire composite donc, construit sur un « ailleurs » de la pauvreté, un « ailleurs » de la marginalité-déviance, un « ailleurs » de la normalité, dont il nous appartient de dire qu'il contribue à faire émerger un « sujet historique » nouveau dans la société des années 1980.

Claudine Offredi
CEPES
Institut d'études politiques
Grenoble

Notes

¹ Nous pensons notamment à quelques ouvrages qui analysent des conduites de précaires relativement autonomes et spécifiques, par rapport aux conduites de pauvres dans la société : Pitrou, 1978, Cingolani, 1986, Dubet, 1987, Savina.

² M.A. Barthe fait remonter l'apparition de ce lien au XVI^e siècle et tend à y voir une donnée structurelle, présente dans la genèse et dans l'évolution du mode de production capitaliste. Nous rejoignons volontiers cette analyse.

³ Nous pensons à l'origine du terme marginalité dans la société américaine. C'est Robert E. Park qui l'utilise pour la première fois en 1928 pour décrire la situation de « l'hybride culturel ». Voir Park, 1970.

⁴ Gannon, 1971 : 182. « Chaque Américain adulte est un marginal, non parce qu'il se serait déplacé ou parce qu'il aurait changé de culture, mais parce que la culture s'est, pour ainsi dire, déplacée de sous ses pieds. »

⁵ Le précaire peut très bien ne pas avoir conscience de sa situation.

⁶ 1986 : 99. Plus précisément, Cingolani évoque l'autodéclassement — ou l'autre imaginaire — des précaires qui se sont désintéressés des privilèges matériels ou symboliques liés à leur classe d'origine.

Bibliographie

- BAREL, Yves. 1984. *Le Vide social*. Paris, Seuil.
- BAREL, Yves. *La Dissidence sociale*.
- CINGOLANI, Patrick. 1983. *Précarité et idéologisation de la petite délinquance*. Thèse, Paris VII.
- CINGOLANI, Patrick. 1986. *L'Exil du précaire*.
- DUBET, François. 1987. *La Galère : jeunes en survie*. Paris, Fayard.
- GANNON, Thomas M. 1971. *La Marginalité et le règne du transitoire*.
- MACLOUF, P. « Une ville à la dérive », dans *L'Insécurité sociale. Paupérisation et solidarité*. Chapitre 5.
- OFFREDI, Claudine. 1987. *La Pauvreté et la précarité aux confins de la société*. Grenoble, CEPES, IEP, novembre, 587 p.
- PARK, Robert E. 1970. *Race and Culture*. New York, Free Press.
- PITROU, Agnès. 1978. *La Vie précaire : des familles face à leurs difficultés*. CNAF.
- SAVINA, M. *Précarité et logiques des prestations sociales facultatives*.
- SAVINA, M. *Mon avenir différé*.